

Ne pas confondre information et communication

Date : 3 novembre 2018

Sur le site internet du quotidien Ouest-France, on voit fleurir depuis la mi-octobre des « publi-reportages » signés Christian Veyre, qui sont réunis dans [un dossier à l'avantage \(je devrais dire : à la gloire\) du Département d'Ille-et-Vilaine :](#)

15 octobre - *Le Département est presque partout, du berceau à la fin de vie*

15 octobre - *Le Département, activateur de solidarités*

16 octobre – *Quel avenir pour le Département ?*

16 octobre – *Isabelle, une cheffe toquée du fait maison*

18 octobre - «*?Ce n'est pas parce qu'on ne connaît pas le Département, qu'il ne fait rien?!?*»

18 octobre – *Le Département, générateur de liens courts*

19 octobre - *Le Département «?accompagne les personnes dans leur vie relationnelle et affective
»*

20 octobre - *Les assistants familiaux accompagnent les enfants en difficulté*

22 octobre - *Handicap?: «?Là pour écouter et conseiller. C'est parfois dur?»*

23 octobre - «*?Une bibliothèque, c'est d'abord un lieu de rencontres?!?*»

24 octobre - «*?Un projet qui sort de terre, c'est toujours beaucoup d'émotions?»*

25 octobre - *Le Département au service des territoires les plus fragiles*

26 octobre - *Victor, Pacha et Basile, les chevaux employés par le Département*

29 octobre - *REPORTAGE. Vis ma vie de conseiller départemental?d'Ille-et-Vilaine ! Episode 1/2*

30 octobre - *REPORTAGE. Vis ma vie de conseiller départemental?d'Ille-et-Vilaine?! Episode 2/2*

3 novembre 2018 – *Ille-et-Vilaine – Treize choses que vous ne savez (peut-être) pas sur le Département*

Et la liste n'est pas nécessairement close.

Mais qui est Christian Veyre ?

Antérieurement chargé d'optimiser les moyens et ressources dédiés au multimédia et aux magazines de Rennes Métropole, il exerce depuis 2 ans une activité libérale dans le secteur d'activité du « *conseil en relations publiques et communication* ».



Christian Veyre se présente sur Twitter comme « *journaliste pigiste et fabricant de contenus indépendant* », mais il semble intervenir dans le cas d'espèce comme « *rédacteur web freelance* » pour le compte du site internet du quotidien Ouest-France, en « *partenariat avec le Département d'Ille-et-Vilaine* ».

Indépendant ?... Laissez-moi rire !...



Je n'attaque pas la volonté des élus de donner de la visibilité au Département, puisqu'ils y croient (pas moi)... mais je me pose plusieurs questions :

- Ce tir groupé a-t-il un rapport avec la tenue de l'Assemblée des Départements de France au couvent des Jacobins la semaine prochaine ?
- Était-il bien nécessaire de faire appel à un fabricant de contenus quand le Département dispose

d'une direction de la communication étoffée, en plus des 2 attachés de presse également rattachés à la Présidence ?

- Y-a-t-il un document définissant la nature et les conditions du partenariat établi entre Ouest-France et le Département ?
- Combien coûte la prestation de Monsieur Christian Veyre et qui la finance ?
- Combien de nos concitoyens abusés vont-ils prendre pour du journalisme ce qui est en réalité de la publicité rédactionnelle destinée à vanter un échelon territorial contesté ?
- Quand on se présente comme « *fabricant de contenu indépendant* », a-t-on le droit de diffuser des contre-vérités ? (comme par exemple la 2^{ème} des « *Treize choses que vous ne savez (peut-être) pas sur le Département* » intitulée « *Habitant... J'écris ton nom !* », en date du 3 novembre 2018 : cela mérite que j'y revienne dans une autre contribution, et je vais le faire)